

• UN PAVÉ DANS LA MARE •



DANS CE BULLETIN

1. TOURNAGE DE LA VIDÉO POUR LA SNACA
2. COMPOSITION DU CA
3. COMITÉ LUTTES
4. LE ROC 03 À VOS AGA
5. FORMATIONS ROC 03
6. PL15: MISE À JOUR
7. Q&R CADRE NORMATIF
8. LETTRE AU MINISTRE M. LIONEL CARMANT
9. GRANDE ENQUÊTE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ACA

Éditorial

Bon retour au bureau à toutes et à tous! La période estivale tire à sa fin. Nous espérons que vous ayez passé un été ressourçant. L'équipe du ROC 03 revient quant à elle énergisée et prête à relever les défis de l'heure.

Au cours de l'été, nous avons dû composer avec la réaction de Meta (Facebook et Instagram) à l'adoption de la loi C-18 au fédéral. Depuis quelques semaines, Meta ne relaie plus les nouvelles en

provenance des médias canadiens. Sachant qu'une part importante de la population se renseigne à propos de l'actualité via cette plateforme, cette situation soulève des enjeux notamment quand à la vie démocratique et à l'accès à l'information locale et régionale. Cela a également un impact direct sur le contenu de nos publications sur les réseaux sociaux. Nous sommes en train de réfléchir à d'autres façons de rendre disponible l'actualité pertinente. En attendant, nous continuerons de vous informer par l'Infolettre et par courriel.

Par ailleurs, comme vous avez pu remarquer, nous venons de mettre à jour le visuel et le nom de notre Infolettre, et ce, afin qu'elle reflète l'importance de l'information qu'on y trouve, selon les tendances des dernières années. Lorsque nous vous envoyons de l'information, nous la considérons d'intérêt et nous croyons que celle-ci peut faire la différence pour vous et pour le mouvement d'action communautaire autonome. *Un pavé dans la mare*, c'est un outil d'information pour les membres, au contenu attendu et inattendu, qui bouleverse parfois les idées reçues, mais toujours au bénéfice collectif!

1. TOURNAGE POUR LA SNACA

La Semaine Nationale de l'action communautaire autonome aura lieu du 16 au 23 octobre cette année sous le thème: Vison juste pour la transformation sociale.



Le ROC 03 réalisera une vidéo de mise en valeur de l'ACA dans la région de la Capitale-Nationale

L'objectif est de mettre en valeur notre mouvement!

Vous êtes donc invité à participer à cette vidéo qui sera partagée sur nos réseaux sociaux durant la SNACA. Marie-Joëlle, l'agente de mobilisation au ROC 03, se déplace directement dans vos organismes et plusieurs dates sont prévues pour le tournage qui devrait prendre une trentaine de minute (les groupes de Charlevoix qui ont déjà donné leur disponibilité n'ont pas à remplir le formulaire à nouveau).

>> [Pour inscrire votre organisme au tournage de cette vidéo](#)

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Joanne Boutet**, Présidente
- **Laurence Bolduc**, Secrétaire - Trésorière
- **Mario Gagnon**, Vice-président
- **Isabelle Poulin**, Administratrice
- **André Tardif**, Administrateur

- **Murielle Jean-Baptiste**, Administratrice
- **Valérie Bilodeau**, Administratrice
- **Caroline Lafrance**, Administratrice



3. COMITÉ LUTTES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES

Le comité luttes sociales et communautaires cherche toujours à compléter son comité!

Celui-ci est actuellement composé de 4 membres qui se rencontrent approximativement aux 2 mois. Les thèmes abordés sont, par exemple: la SNACA, les enjeux vécus par les groupes, la campagne Engagez-Vous pour le communautaire, les mobilisations, etc.

Contactez-nous à l'adresse mobilisation@roc03.com pour plus d'informations ou pour vous y inscrire!

4. LE ROC 03 À VOS AGA

Ce fut un plaisir pour l'équipe du ROC 03 d'assister à certaines AGA au printemps dernier. Nous souhaitons poursuivre ces visites cet automne. Nous vous invitons donc à nous écrire pour nous informer de vos assemblées générales annuelles.

Les groupes que nous pourrions aller visiter seront contactés par courriel.

5. FORMATIONS DU ROC 03

Le ROC 03 offre gratuitement à ses membres deux formations adaptées à la réalité des organismes communautaires autonomes.

Formation politique salariale

9 novembre 8h30-15h30 mode virtuel

La formation d'une journée est pertinente pour tous les organismes cherchant à mettre en place ou simplement mettre à jour une politique salariale. Elle comprend de l'information, plusieurs outils et des moments de pratique.

>> [S'inscrire à la formation politique salariale le 9 novembre en virtuel](#)

Formation rôles et responsabilités du CA d'un OCA (2 occasions de la suivre)

1er novembre 18h-21h en présentiel au ROC 03: 1750 Av. de Vitré suite 402

7 novembre 18h-21h en virtuel

La formation de trois heures a été spécialement conçue pour les administrateurs et administratrices d'un organisme communautaire autonome. On se penche sur ce qui encadre le travail du conseil d'administration et sur les caractéristiques de l'action communautaire autonome. Cette formation se donne en soirée.

>> [S'inscrire à la formation Rôles et responsabilités du CA le 1er novembre en présentiel](#)

>> [S'inscrire à la formation Rôles et responsabilités du CA le 7 novembre en virtuel](#)

6. PL 15: MISE À JOUR

Dans le cadre des consultations sur le projet de loi 15 *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*, 114 mémoires ont été déposés par différents acteurs (syndicats, professionnels, milieu communautaire, etc.). Au cours de l'été, le ROC 03 a envoyé son mémoire intitulé *De quelle efficacité parle-t-on? Une vision équilibrée d'un système complexe* à l'ensemble des députés de la région.

>> [Pour consulter notre mémoire](#)

La Commission de la santé et des services sociaux responsable de l'étude du projet de Loi 15 a poursuivi l'étude article par article du 21 août au 29 août 2023. Sur près de 1200 articles, la Commission en était à étudier l'article 154 au terme de cette deuxième séquence de travaux. Parmi les faibles avancées :

- Trois des membres du nouveau comité national des usagers ne seront pas nommés par le CA de Santé-Québec, mais désignés par les comités des usagers;
- La composition des conseils d'établissement régionaux a quelque peu évolué, mais toujours sans leur donner de véritables pouvoirs;
- Santé-Québec devra prendre en compte les caractéristiques et besoins régionaux lors de la répartition interrégionale des ressources du système de santé et de services sociaux;
- Santé Québec devra indiquer dans son rapport annuel le mode de calcul de la répartition régionale et les motifs derrière le choix de l'allocation des ressources.

Malgré le dépôt de 150 amendements par le ministre, plusieurs sont déçus du caractère «esthétique» des changements qu'il propose. Il va de soi qu'il reste encore beaucoup à faire afin d'apporter tous les ajustements nécessaires à l'imposant projet de loi et pour réduire le plus possible les écueils qui risquent d'en découler. Le ministre Dubé a dit espérer l'adoption du projet de loi d'ici décembre 2023, pour une mise en application dès le printemps 2024. Il est prêt à appliquer un bâillon pour y arriver dans cet échéancier.

7. QUESTIONS ET RÉPONSES - CADRE NORMATIF DU PSOC

En avril dernier, lors des présentations du nouveau *Cadre normatif du PSOC*, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) avait annoncé qu'il rendrait disponible un document *Questions et réponses* afin de répondre aux nombreuses interrogations exprimées par les organismes concernés. Ce document a été mis en ligne à la fin juillet.

>> [Pour consulter le document de Q&R](#)

8. LETTRE AU MINISTRE M. LIONEL CARMANT

Le 21 août dernier, le ROC 03 adressait une lettre au ministre responsable des Services

En effet, comme votre gouvernement à récemment révisé ce programme afin d'en faire

sociaux, M. Lionel Carmant, demandant la rectification de consignes ministérielles concernant le rehaussement sectoriel de 10,4 M\$ du soutien offert aux organismes communautaires autonomes ayant des popotes roulantes. Voici un extrait de cette lettre :

« Cette enveloppe complémentaire étant destinée au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), nous nous serions attendus à ce que les règles d'attribution respectent les principes et les balises du financement à la mission globale.

un " véhicule " permettant plus de souplesse en lien avec les priorités ministérielles, il aurait été normal que les règles de ce nouveau cadre de gestion soient respectées.

C'est avec stupéfaction que nous avons constaté que les sommes sont accordées selon le volume des services offerts au cours des deux dernières années, et ce, selon la directive ministérielle. Cet indicateur n'a aucune corrélation avec les besoins financiers des organismes et ne contribue en rien à l'équité lors de répartitions sectorielles. »

9. GRANDE ENQUÊTE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ACA



L'Observatoire de l'ACA

par et pour l'action
communautaire autonome

L'Observatoire de l'ACA lance sa nouvelle grande enquête sur les organismes d'action communautaire autonome (ACA) du Québec.

Les résultats serviront notamment à documenter le déploiement actuel de l'autonomie des organismes sur le terrain.

Vous êtes donc invités à participer à cette grande enquête pour partager votre expérience, vous avez jusqu'au 15 octobre.

>> [Pour remplir l'enquête sur l'autonomie des groupes](#)



L'Équipe du ROC 03

1750, Avenue de Vitré, suite 402

Québec, G1J 1Z6

Courriel : info@roc03.com

Tél.: 418.524.7111

www.roc03.com

Tous droits réservés. © 2022 ROC 03

Vous pouvez changer vos [préférences](#) ou [se désinscrire de notre liste](#).

* Vous recevez ce courriel, car vous êtes abonnés.es à nos infolettres*